

FICHE DE FRAIS ARBITRE RESPONSABLE - TIR 18M TEA Beursault

NOM - Prénom : _____

Adresse du domicile : _____

CONCOURS (type) : _____

DATE : _____ LIEU : _____

CLUB ORGANISATEUR : _____ N° FFTA : _____

Date et heure d'arrivée "1er jour" : _____

Date et heure de départ "fin 1er ou 2ème jour" : _____

Distance du domicile au lieu de la compétition (*site officiel ViaMichelin.fr*) : _____

OBJET	Base remboursement	Quantité	Montant
Arbitrage des championnats Beursault - 18 M - TAE - DRE - D2			
un week-end complet ou 2 journées consécutives	50,00 €	1	
une journée (dimanche-jour férié)	40,00 €	1	
Arbitrage des compétitions dominicales ou autres :			
un week-end complet ou 2 journées consécutives	50,00 €	1	
une journée (dimanche-jour férié)	40,00 €	1	
une demie-journée (mercredi am-samedi am)	20,00 €	1	
Arbitrage des compétitions au C.R.E.P.S Dijon-Mirande :			
un week-end complet ou 2 journées consécutives	50,00 €	1	
une journée	40,00 €	1	
Forfait indemnisation surveillance des entraînements J-1	5,00 €	1	
Indemnité kilométrique domicile/lieu de la compétition (1) :			
Km suppl. remboursés au delà de 80 km A/R	0,324€/km		
Si don à l'organisateur barème fiscal en vigueur			
Indemnisation sur frais réels (avec justificatifs):			
Frais autoroute			
Frais repas ou hôtellerie (2)			
TOTAL des frais			
Don à l'organisateur			
Montant à régler à l'arbitre			

(1) présentation carte grise et selon barème en vigueur

(2) avec accord préalable de l'organisateur

Fait à : _____ Le : _____

Signature de l'arbitre : _____ Signature de l'organisateur : _____